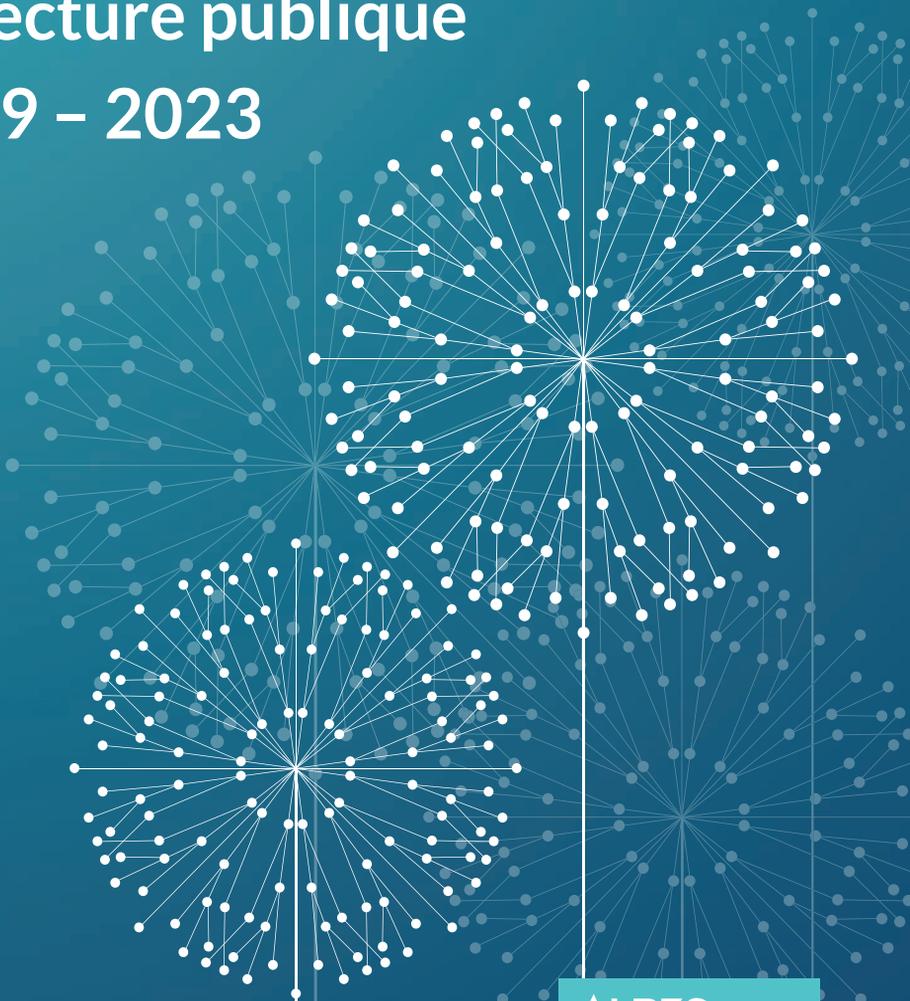


mondépartement 04

Médiathèque départementale

Plan départemental de lecture publique 2019 – 2023



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

Edito

Premier équipement culturel en matière de fréquentation, les bibliothèques constituent des lieux partagés et contribuent à l'animation locale. Par la diffusion des savoirs et l'ouverture à l'autre, elles sont les premiers outils d'émancipation par la culture. Indépendamment de toute exigence économique, la bibliothèque offre aux plus fragiles une égalité d'accès à la culture. En ce sens, la lecture publique s'inscrit pleinement dans les missions sociales du Département.

Dans les Alpes de Haute-Provence, le Département accompagne 85 bibliothèques par la mise à disposition de documents, la formation des bibliothécaires, salariés ou bénévoles et l'accompagnement technique et financier des collectivités dans le portage des projets qui participent à l'aménagement culturel des territoires.

Prenant acte de la grande disparité des situations de son territoire et pour que ces équipements de proximité jouent pleinement leur rôle culturel, éducatif et de citoyenneté, le Département des Alpes de Haute-Provence a élaboré son plan départemental de lecture publique en collaboration étroite avec les acteurs du territoire et avec les partenaires de la Médiathèque départementale.

Le Plan Départemental de lecture publique 2019-2023, adopté par l'Assemblée départementale en octobre 2018 traduit la politique volontariste du Département des Alpes de Haute-Provence pour renforcer le réseau des bibliothèques et notamment les bibliothécaires bénévoles, encourager l'évolution des services des bibliothèques de proximité et élargir les publics.

René Massette

Président du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence

Le précédent Plan départemental de lecture publique (PDLP) a abouti à un maillage fin du territoire départemental en bibliothèques publiques.

A l'automne 2017, un bilan de ce plan a été réalisé et plusieurs journées de travail ont été organisées dans le département. Ces journées ont réuni des élus, des bibliothécaires salariés et bénévoles, des responsables culturels et des partenaires du champ social.

Ainsi, le diagnostic et les orientations du PDLP sont basés sur une large concertation de ces acteurs.

Les +

- Maillage dense du territoire
- L'accroissement du nombre des bibliothèques gérées par des intercommunalités qui favorise la professionnalisation et la mutualisation
- L'engagement fort des bénévoles

Les -

- Des services peu accessibles (faibles horaires d'ouverture)
- Des services reposant sur l'engagement de bénévoles qui expriment leur sentiment d'isolement et parfois d'épuisement
- Des moyens de fonctionnement faibles au regard de territoires comparables
- Des taux de fréquentation très faibles sur certains territoires

Chiffres clés

- 85 bibliothèques dont 16 non informatisées
- 349 bénévoles et 72 équivalents temps plein salariés
- 52 % des bibliothèques ouvrent 4h ou moins
- De 3,7 % à 17 % de taux d'inscrits par territoire intercommunal
France : 16%

Le Plan départemental de lecture publique 2019-2023 vise à augmenter la fréquentation des bibliothèques en structurant le réseau départemental, en soutenant les équipements de proximité, en développant un réseau contributif et en proposant une offre numérique.

Accompagner la structuration des réseaux de bibliothèques pour une offre de service rapprochée et adaptée au territoire à desservir

Une structuration en 4 niveaux avec une perspective de progression

- Le niveau 1 correspond aux bibliothèques professionnelles avec un rôle de tête de réseau ou centre-ressource.
- Le niveau 2 est celui des bibliothèques animées par au moins un salarié.
- Le niveau 3 est celui des micro-bibliothèques animées par des bénévoles formés.
- Le niveau 4 est celui des bibliothèques ne répondant à aucune de ces exigences et ouvertes moins de 4 heures hebdomadaires.

L'objectif du PDLP est d'encourager les structures à atteindre le niveau 3.



Les orientations du plan départemental de lecture publique

Une adaptation des aides départementales

- Pour accompagner la modernisation des équipements : aide au mobilier et à l'aménagement des locaux
- Pour accompagner la transition numérique des bibliothèques : aide à l'équipement informatique
- Pour accompagner la définition du projet culturel des médiathèques isolées ou en réseau



De nouvelles conventions

- Pluriannuelles et associant des outils d'évaluation
- Elles soulignent l'importance de la formation
- Elles offrent des services adaptés au niveau de la bibliothèque

Soutenir l'hyperproximité

- En augmentant la régularité de la présence départementale sur le territoire pour favoriser l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques ;
- En poursuivant l'aide aux collections physiques par des livres, CD, partitions et en développant une offre de DVD ;
- En développant les réservations à la demande des habitants ;
- En construisant une offre de formations décentralisées.



Construire un réseau contributif

La Médiathèque départementale se positionne comme facilitateur de la mutualisation des outils, des collections et des compétences des habitants et des bibliothécaires pour l'élaboration d'une offre de lecture publique départementale contributive.

Une offre numérique

Les pratiques d'une partie de la population ont évolué vers des usages numériques. La Médiathèque départementale proposera en 2020 un portail de ressources numériques. Ces collections seront un facteur d'attractivité pour les bibliothèques et les actions de médiations contribueront à réduire la fracture sociale et territoriale qui accompagne la numérisation de la société.

Le déploiement de l'offre numérique s'accompagnera de cycles de formations à destination des bibliothécaires, d'actions de médiation en direction des publics et d'outils de communication afin de soutenir les bibliothécaires pour la mise en œuvre de ces nouveaux services auprès des usagers.



Médiathèque départementale

54, route de Champtercier
04000 Digne-les-Bains

lecture-publique@le04.fr

<http://mediathequedepartementale.cg04.fr>

Tél : 04 92 32 62 20

